



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 4 février 2008, à 20 h 6, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **2008-16 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 20 h 6.

Sont présents : Michel Cauchon, maire  
Diane Beaulieu Désy, conseillère  
Johanne Guimond, conseillère  
Paul Yvon Dumais, conseiller

Sont absents : Robert A. Boucher, conseiller  
Rémi Bélanger, conseiller

Une personne est présente à l'assemblée.

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que l'assemblée régulière soit ouverte sous la présidence de M. Michel Cauchon, maire.

Adopté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 janvier 2008

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Vente pour taxes
- 3.3 Maison des aînés
- 3.4 Annulation de la facture n° 270 au nom de 9054-0246 Québec inc.
- 3.5 Contribution financière : Échanges Jeunesse Canada

### **4. URBANISME**

### **5. QUESTIONS DIVERSES**

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

\* \* \* \* \*





## 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 février 2008

#### 2008-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 FÉVRIER 2008

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour du 4 février 2008.

Adopté à l'unanimité.

### 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 janvier 2008

#### 2008-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2008

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,  
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 janvier 2008.

Adopté à l'unanimité.

## 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 3.1 Comptes à payer

#### 2008-19 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,  
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 10 154 à 10 205 inclusivement pour un montant total 92 920,24 \$, et les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 26 360,67 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

### 3.2 Vente pour taxes

#### 2008-20 VENTE POUR TAXES

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu :

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale, en date du 4 février, de transmettre une lettre à tous les propriétaires qui ont des arrérages dans leur compte de taxes pour les années 2005, 2006 et 2007, dont le montant est supérieur à 70 \$ au 15 mars 2007. On demande à la directrice générale d'indiquer aux propriétaires que leur compte porte intérêt à 12 % et que des frais de 10 \$ sont établis;

QUE la vente pour taxes occasionne des frais exigés par la MRC de Lotbinière;





QUE l'on transmette les dossiers de vente pour taxes à la MRC de Lotbinière, le 20 mars 2008, de toutes les propriétés dont le montant dû à la Municipalité est supérieur à 70 \$ et que, aux taxes 2005, 2006 et 2007, seront ajoutées celles de 2008.

Adopté à l'unanimité.

### 3.3 Maison des aînés

#### 2008-21 MAISON DES AÎNÉS

- CONSIDÉRANT l'évolution du projet de la Maison des aînés;
- CONSIDÉRANT l'état de la situation en date du 22 janvier 2008 (document annexé) qui indique un coût total de 2 555 211 \$ et une participation du milieu de 768 000 \$;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la réalisation du projet;
- CONSIDÉRANT QUE cette participation est établie en fonction des taxes foncières de la Maison des aînés;
- CONSIDÉRANT QUE sur la base d'une évaluation foncière hypothétique de 2 555 000 \$, soit le coût de la construction, les taxes foncières seraient de l'ordre de 19 000 \$ par année;

pour ces motifs,

proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu :

QUE la Municipalité participe au projet de la Maison des aînés pour un montant de 275 000 \$;

QUE cette participation financière soit soumise aux conditions suivantes :

1. le plan financier présenté en annexe soit réalisé;
2. les taxes foncières soient de l'ordre de 19 000 \$ par année;
3. l'aide financière reçoive l'approbation de la Société d'habitation du Québec dans le cadre d'un règlement municipal relatif au programme complémentaire d'Accès logis Québec prévoyant une telle aide financière;
4. le règlement d'emprunt à réaliser pour le versement de cette aide financière reçoive l'approbation des contribuables de Saint-Antoine-de-Tilly habilités à voter et de la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Adopté à l'unanimité.

### 3.4 Annulation de la facture n° 270 au nom de 9054-0246 Québec inc.

#### 2008-22 ANNULATION DE LA FACTURE N° 270 AU NOM DE 9054-0246 QUÉBEC INC.

Résolution du conseil municipal visant à annuler la facture numéro 270 au nom de 9054-0246 Québec inc. concernant les frais de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux.





- ATTENDU QUE des travaux de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux ont été réalisés par la Municipalité pour la propriété sise au 901, rue Normand, en novembre 2004;
- ATTENDU QUE le règlement sur les frais de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout établissait un coût fixe de 700 \$ pour un terrain contigu aux réseaux et un coût réel des travaux pour un terrain non contigu;
- ATTENDU QUE selon les plans du réseau d'aqueduc, la conduite principale était contigue au terrain;
- ATTENDU QUE lors de l'exécution des travaux de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux exécutés en novembre 2004 par la Municipalité, celle-ci a constaté que le terrain n'était pas contigu aux réseaux municipaux, et ce, sur une très courte distance, soit 2 à 3 mètres environ;
- ATTENDU QUE le propriétaire avait défrayé un montant de 700 \$ correspondant aux frais de raccordement pour un terrain contigu lors de la demande de permis de construction transmise à la Municipalité;
- ATTENDU QUE le Plan d'aménagement d'ensemble (phase I) du projet domiciliaire *Les Faubourgs Saint-Antoine* a été approuvé par le conseil municipal en juin 2004;
- ATTENDU QUE le protocole d'entente entre le promoteur et la Municipalité a été signé en mai 2005;
- ATTENDU QUE les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux ont été prolongés sur la rue Normand au mois de juillet 2005 par le promoteur, subséquemment aux travaux de raccordement de cette propriété;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,  
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale de la Municipalité à annuler la facture n° 270 au montant de 3091,54 \$ au nom de 9054-0246 Québec inc. relativement aux travaux de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux, de la propriété sise au 901, rue Normand.

Adopté à la majorité,  
Mme Johanne Guimond votant contre la proposition.

### 3.5 Contribution financière : Échanges Jeunesse Canada

#### 2008-23 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'ÉCHANGES JEUNESSE CANADA

- ATTENDU QUE 20 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'École la Clé d'or participeront, en février prochain, à un échange avec Échanges Jeunesse Canada;

pour ce motif,

proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal accorde une contribution financière de 125 \$.





La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 11000 970 « subventions & dons ».

Adopté à l'unanimité

**4. URBANISME**

**5. QUESTIONS DIVERSES**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Question : Mme Dumont a-t-elle démissionné?

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2008-24 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,  
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère.

il est résolu que le conseil municipal lève l'assemblée, il est 20 h 32.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Michel Cauchon  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Laroche  
Directrice générale





ANNEXE I

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Hydro-Québec - centre communautaire, bibliothèque, enseigne, éclairage des rues	3 279,01 \$	10154
Ressources naturelles et Faune - avis de mutation	12,00 \$	10155
Telus - mairie et centre communautaire	766,42 \$	10156
Promutuel Lotbinière - assurances 2008 (1er versement - 31 janvier 2008)	9 730,91 \$	10157
Promutuel Lotbinière - assurances 2008 (2ième versement - 15 avril 2008)	9 730,91 \$	10158
Promutuel Lotbinière - assurances 2008 (3ième versement - 15 juin 2008)	9 730,91 \$	10159
Petite caisse - achats divers	200,00 \$	10160
Services aux détaillants HSBC - essence (voirie)	447,22 \$	10161
Micro-Crédit Lotbinière - rés.: 2008-10 - aide financière (mise en place d'un fonds de micro-crédit)	100,00 \$	10162
Desjardins sécurité financière - REER (janvier 2008)	1 770,51 \$	10163

**PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES**

Pagenet - téléavertisseurs (service incendie)	283,70 \$	pr 01
---	-----------	-------

**COMPTES DE JANVIER 2008**

Accessoires à Incendies de Québec inc. - extincteur (facturer à M. R. Dufresne)	47,40 \$	10164
ADMQ - cotisation 2008	332,98 \$	10165
Les Amis de la Vallée du St-Laurent - cotisation 2008	25,00 \$	10166
Aréo-Feu - lot d'appareils respiratoires à tester (serv. incendie)	727,40 \$	10167
Association des chefs en sécurité incendie du Québec - cotisation 2008	205,11 \$	10168
Tourisme Chaudière-Appalaches - renouvellement adhésion 2008	284,88 \$	10169
Atelier C. Laliberté inc. - réparation pompe égout	229,59 \$	10170
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (février 2008)	185,00 \$	10171
Bernier, Gilles - décapage et entretien ménager centre communautaire (février 2008)	908,64 \$	10172
Excavation St-Antoine 1985 inc. - rés.: 2006-139 - contrat de déneigement (chemins)	16 819,02 \$	10173
Réseau biblio - quote-part CRSBP 2008	5 587,76 \$	10174
<b>Biolab - divison Thetford:</b>		
<i>Rés.: 2007-165 - travaux recherche en eau (ruisseau) - 92 \$</i>		
<i>Analyse de l'eau - 243.93 \$</i>	335,93 \$	10175
Constantin, Stéphane - frais de déplacement (février 2008)	56,00 \$	10176
Combeq - cotisation 2008	253,97 \$	10177
Diffusion Strato - licences pour chiens	152,95 \$	10178
Les éditions juridiques FD - renouvellement service mise à jour (cm-6356 code municipal)	75,60 \$	10179
<b>Excavation Marcel Fréchette inc. :</b>		
<i>Rés.: 2006-186 - contrat de déneigement (rues et stationnements) - 10 563.17 \$</i>		
<i>Sel à déglacage, sable - 3 833.68 \$</i>	14 396,85 \$	10180
Gaétan Bolduc inc. - inspection pompe à eau	4 202,66 \$	10181





PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

4 février 2008

Gestion Y.N. - frais de services comptables rendus(traitement salaires octobre, novembre et décembre 2007)	767,55 \$	10182
Philippe Gosselin & ass. ltée - huile à chauffage (mairie)	930,24 \$	10183
Imprimerie Limoilou inc. - renouvellement annonce publicitaire 2008	126,42 \$	10184
<b>Jobin, Philippe:</b>		
<i>Frais de déplacement - 50 \$</i>		
<i>Remboursement facture (École nationale des pompiers) - 300 \$</i>		
<i>Remboursement facture (fournitures) - 31.83 \$</i>	381,83 \$	10185
Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet - publicité	100,00 \$	10186
Lafleur, Denise - entretien bibliothèque et mairie (février 2008)	445,50 \$	10187
Laroche, Diane - frais de déplacement (février 2008)	56,00 \$	10188
Léopold Delisle - rés.: 2007-142 - contrat de déneigement (chemin Terre-Rouge)	1 173,90 \$	10189
BuroPlus - fournitures de bureau ( papier, relieur, facture, mine, pince, cartouche laser)	207,10 \$	10190
Location d'outils Simplex - location de pompe à eau	393,39 \$	10191
Martin & Levesque inc. - épaulette incendie (service incendie)	30,37 \$	10192
<b>MRC de Lotbinière:</b>		
<i>Carte (urbanisme) - 40 \$</i>		
<i>Quote-part évaluation foncière - 8 393.67 \$</i>		
<i>Quote-part enfouissement sanitaire - 4 513 \$</i>	12 946,67 \$	10193
<b>PG Govern:</b>		
<i>Renouvellement contrat entretien &amp; soutien applications (gestion des fosses septiques et gestion des permis)- 2 014.82\$</i>		
<i>Renouvellement contrat entretien &amp; soutien applications (c. fournisseurs, grand-livre, taxation, télétransmission - MAPAQ,, engagements financiers) - 4 396.48 \$</i>	6 411,30 \$	10194
Piano Expert - accord du piano (centre communautaire)	90,30 \$	10195
Plomberie Ste-Croix inc. - pompe	197,96 \$	10196
Poly-Énergie - honoraires de gestion et d'entretien réseau d'éclairage public	353,66 \$	10197
Quincaillerie 2000 inc. - colle, ciment, tuyau, coude, adaptateur (centre communautaire)	41,79 \$	10198
Quincaillerie Maurice Hamel & fils inc. - plinthe, tuyau, therm. plinthe... (bibliothèque)	109,33 \$	10199
Gaudreau Environnement inc. - collecte déchets, récupération...)	7 082,77 \$	10200
SPME - chlorure de sodium, eau stérile (service incendie)	49,15 \$	10201
Services de climatisation Daneau - contrôle ventilation (centre communautaire)	3 931,27 \$	10202
Simon, Martin - entretien caserne (février 2008)	100,00 \$	10203
Wilson & Lafleur ltée - code municipal (service de mise à jour)	162,74 \$	10204
Aéro-Feu - appareil respiratoire (service incendie)	12 004,26 \$	10205

**92 920,24 \$**

**Salaire + contributions de l'employeur**

*Période du 23 décembre au 19 janvier 2008 (administration):* 21 191,42 \$

*Période du 1er au 31 janvier 2008 (élus et service incendie):* 5 169,25 \$

**26 360,67 \$**



Mission: développer et conserver!